

En 2022, près de la moitié des personnes incarcérées ont fait l'objet de comptes rendus d'incident (CRI) qui ont conduit au prononcé de 69 174 sanctions disciplinaires, dont plus de 100 000 jours de quartier disciplinaire (QD). Dans un univers carcéral saturé de règles et d'interdits, ces chiffres reflètent la place omniprésente de la discipline dans le quotidien des personnes détenues, et ses conséquences importantes sur le régime de détention, l'accès aux activités, les liens avec l'extérieur, ou encore la durée de la peine.

À l'issue de plus d'un année d'enquête, l'Observation international des prisons – Section française a récemment publié un rapport sur la machine disciplinaire carcérale. Les constats qui y sont posés et les recommandations formulées méritent l'attention. Après une présentation de ce travail, la matinée développera quelques clés pratiques à destination des avocats intervenant devant la commission de discipline en prison.

LES OBJECTIFS —

- Comprendre la procédure disciplinaire et sa place dans l'organisation carcérale,
- Perfectionner les réflexes à mettre en œuvre durant la procédure disciplinaire,
- Mobiliser les voies de recours pour contester les décisions.

₩ LE PROGRAMME -

- Présentation du rapport d'enquête de l'OIP : « Au cœur de la prison, la machine disciplinaire »
- La procédure disciplinaire : les réflexes
- Les recours contre une décision disciplinaire, clés pratiques
- L'impact de la discipline sur l'exécution des peines

LES INTERVENANTS -

- Delphine BOESEL, avocate au Barreau de Paris, membre du conseil de l'Ordre et référente pénitentiaire
- Benoît DAVID, avocat au Barreau de Paris, membre du conseil de l'Ordre et référent pénitentiaire
- Jean-Claude MAS, directeur de l'Observatoire international des prisons
- Nicolas FERRAN, responsable du pôle contentieux de l'Observatoire international des prisons
- Matthieu QUINQUIS, avocat au Barreau de Paris et président de l'Observatoire international des prisons